

Gonfreville l'Orcher, le 27 mai 2026

Monsieur Alain BAZILLE  
Vice-Président  
Conseil Départemental  
Hôtel du Département  
Quai Jean Moulin  
76100 ROUEN

**Alban BRUNEAU**

Conseiller départemental  
Maire de Gonfreville l'Orcher

**Sophie HERVÉ**

Conseillère départementale  
Conseillère municipale du Havre

Objet : *Réaménagement de la RD6015 entre Gainneville et Harfleur*

Monsieur le Président,

Comme précédemment évoqué par courriers et à travers nos échanges en Conseil départemental, il nous semble nécessaire de pouvoir être associés, dans les meilleurs délais désormais, à la définition du programme de requalification de la RD6015 entre Gainneville et Harfleur, via Gonfreville l'Orcher.

Outre les maires de Gainneville, d'Harfleur et de Gonfreville l'Orcher, il nous paraît important d'y associer les maires de Rogerville et de Saint-Laurent-de-Brèvedent compte tenu de la forte connexion de ces communes avec cette route départementale.

La requalification de la RD6015 entre Yvetot et Le Havre a été prise en considération par une délibération du Conseil départemental de décembre 2018, et si la plupart des sections ont été traitées depuis, ou sont programmées à partir d'un projet validé par le Conseil départemental à l'instar de la section Saint-Aubin-Routot / Gainneville, celle qui nous occupe, et qui est le plus congestionnée, se trouve toujours en attente de définition.

Lors de la réunion organisée le 20 juin 2025, un diagnostic réalisé en 2023 a été présenté et confirme la non-conformité de géométrie avec des rabattements trop courts et mal aménagés, des risques de contresens depuis les bretelles, un manque de lisibilité de l'accès de plusieurs bretelles ou encore des défauts de signalisation.

Si ce diagnostic constitue une base utile, de nombreuses problématiques sont à ce jour posées par les maires et en attente de discussions pour pouvoir les intégrer le cas échéant au projet de requalification. D'où notre demande pressante de réunion de travail à ce sujet.

De nombreux projets sont en effet réalisés ou engagés par les communes de Gainneville et de Gonfreville l'Orcher qui sont de nature à impacter ce projet de requalification : ouverture du centre de recyclage de la Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole sur la ZAC du Cantipou, projet d'habitat sur le site de Béwilliers, projet 200 logements sur le site des Jonquilles, projet de zone d'activités économiques en face du site des Jonquilles, projet de voie verte entre Rogerville Gainneville et Gonfreville l'Orcher par la rue du 11 novembre 1918, projet d'équipement sportif de la Plaine de la Paix.

../..


Enfin, avec les maires de ces communes, nous vous confirmons la nécessité d'agir auprès de l'Etat et du concessionnaire de l'A29 pour obtenir la libération du péage d'Épretot afin de permettre aux riverains de la RD6015 et de l'A29 parallèle, de pouvoir utiliser gratuitement la portion de cette autoroute pour rejoindre la zone industrielle et portuaire et Le Havre.

Il suffit de constater l'engorgement aux heures de pointe et le samedi de la RD6015, mais la fluidité de l'A29 que l'on aperçoit à plusieurs endroits depuis cette départementale, pour être convaincu par le lien direct avec le péage d'Épretot.

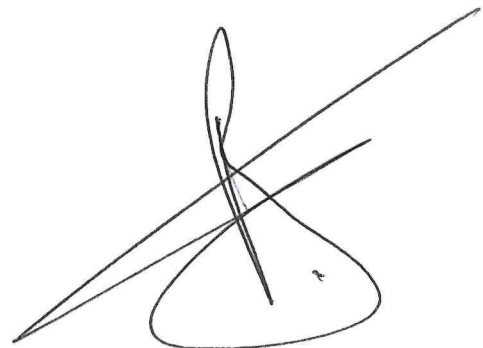
Malgré tous les aménagements qui seront réalisés dans le cadre de la requalification de cette section majeure de la RD6015, aucun n'est de nature à solutionner la problématique posée par la densité du trafic qu'elle supporte quotidiennement.

Seule une action sur le péage d'Épretot serait de nature à réduire cette densité en reportant une partie du trafic de la RD6015 sur l'A29.

Dans ces attentes, nous vous prions de croire, Monsieur le Président, en l'expression de nos meilleurs sentiments.



Sophie HERVÉ



Alban BRUNEAU